

Zeitschrift: Tracés : bulletin technique de la Suisse romande
Herausgeber: Société suisse des ingénieurs et des architectes
Band: 139 (2013)
Heft: 17: Les nouveaux Biopouvoirs

Artikel: Architecture fermée
Autor: Staal, Jonas / Renaud, Sophie
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-327721>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

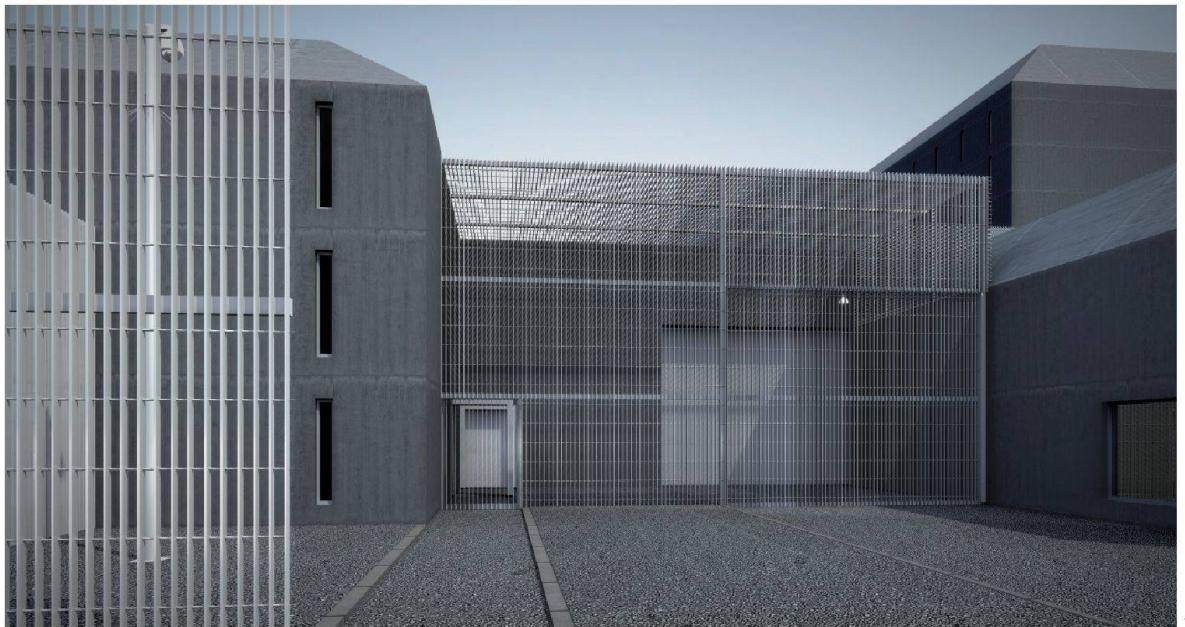
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 18.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



1



2

ARCHITECTURE FERMÉE

Ce projet est l'esquisse d'un nouveau modèle de prison, que la députée néerlandaise Fleur Agema a développé pendant son année de master en architecture d'intérieur à l'Ecole des beaux-arts d'Utrecht. L'artiste Jonas Staal a développé les croquis d'Agema en une maquette complète, qui donne une illustration précise de ses pensées et une nouvelle interprétation de ses idées et de ses concepts. Dans son introduction, Staal décrit l'évolution d'Agema, d'architecte à femme politique.

Il examine aussi l'influence que ses travaux architectoniques exercent sur la politique de l'actuel gouvernement et l'organisation de notre société.

Jonas Staal, traduit par Sophie Renaud

1, 2 Le Bunker et la Lumière: les deux extrémités du système carcéral imaginé par Fleur Agema.
(Toutes les images de synthèse illustrant cet article sont de Jonas Staal.)

En 1999, Fleur Agema (1976) a obtenu son DEAA d'architecture à l'Académie d'art visuel et de design (AKI), l'Ecole d'architecture d'Amsterdam, puis un master en architecture d'intérieur à l'Ecole des beaux-arts d'Utrecht, avec un projet intitulé « Architecture fermée ». Dans son mémoire, elle propose un modèle ambitieux de nouvelle prison implantée sur cinquante hectares, dans la région de Zaan à Hembrugterrein, avec un programme de réinsertion des détenus dans la société.

Le projet développé par Agema propose un réconditionnement des prisonniers en quatre phases. Dans la première version, ces phases sont intitulées « Le Bunker – L'Habitation – L'Attente – La Lumière », et dans la version finale, « Le Fort – Le Campement – L'Installation de l'Artillerie – Le Quartier ». Conçu sur le modèle des anciens donjons, « Le Fort » a pour fonction de briser la résistance du prisonnier ; « Le Campement », avec ses jardins potagers, est conçu pour stimuler son indépendance ; « L'Installation de l'Artillerie » est une sorte d'espace commun où les prisonniers doivent apprendre à se conduire en collectivité ; et « Le Quartier » est une reconstitution d'une zone pavillonnaire surveillée par des caméras cachées, où les prisonniers expérimentent une liberté virtuelle, le but étant de s'assurer qu'ils sont désormais capables de réintégrer la société¹.

Pour passer à la phase ou au « niveau » suivant, les prisonniers candidats à ce modèle de prison doivent atteindre des objectifs pédagogiques, faute de quoi ils « rétrogradent » et retournent à la phase antérieure. Selon Agema, « cette approche par phases est sous bien des aspects comparables aux différents paliers que l'homme franchit au cours de sa vie, de l'enfance à l'âge adulte. Mon objectif est de faire évoluer un certain groupe de détenus d'un « état d'oisiveté passive » à un « séjour actif vers l'acquisition d'une nouvelle liberté » dans un nouveau type d'architecture carcérale² ». Agema éprouve une profonde aversion pour le système pénitentiaire actuel, qu'elle considère comme une école du crime : « Les idéaux de départ s'évanouissent dans une réglementation démentielle qui transforme l'architecture de la prison, en particulier l'intérieur, en une espèce de salle de sport contaminée par le crime. » A propos de cette contamination, elle écrit : « La plupart des détenus ne sont là que pour « purger leur peine » et en font le moins possible. L'instruction n'est pas obligatoire et, au travail, ils se contentent généralement du minimum. Ils passent leur temps à traîner et à regarder la télévision dans leur cellule. Au travail et pendant les récréations, ils parlent beaucoup de leurs activités criminelles et échangent leurs expériences. »

L'approche en quatre phases imaginée par Agema commence par la disciplinarisation des prisonniers, l'idée étant de mettre fin à un système qui tolère une conduite impropre au sein du complexe pénitentiaire. Pour ce faire, elle s'inspire de deux modèles qu'elle combine : celui de « société disciplinaire », décrit par le philosophe Michel Foucault³, et celui qu'on appelle aujourd'hui la « société de contrôle ». La société disciplinaire utilise des mécanismes de confinement – prisons, écoles, usines et hôpitaux – visant à conditionner la population civile pour la mettre au service de l'ordre, de l'efficacité et de la productivité. La société de contrôle va encore plus loin, car elle s'insinue dans tous les aspects de la vie quotidienne.

L'ordre, l'efficacité et la productivité concourent à la réalisation d'un seul et même objectif : annihiler toute forme d'opposition. Pour parvenir à une discipline totale, le modèle de prison d'Agema doit s'appliquer à tous les aspects de la vie et du développement des détenus. Comme elle l'écrit de manière assez énigmatique : « Dans ce mémoire, les concepts d'« exclusion » et d'« inclusion » sont définis de manière plus ou moins similaire. D'un côté, le détenu est exclu de la société, mais d'un autre côté il est inclus dans un bâtiment spécialement conçu à cette fin d'exclusion. Mais ce bâtiment fait aussi partie de la société. Celui qui est exclu n'est pas autorisé à participer à la liberté de mouvement propre à la société, pendant une période relativement longue. On pourrait parler d'exclusion du point de vue de la société, et d'inclusion du point de vue du bâtiment. » Le point de vue énoncé par Agema illustre très bien une caractéristique évidente de la société de contrôle, à savoir que le « dehors » n'existe plus. Nous sommes toujours inclus quelque part, que ce soit dans un espace commun ou dans un soi-disant espace privé, même chez

*Pour passer à la phase ou
au « niveau » suivant, les
prisonniers doivent atteindre
des objectifs pédagogiques.*

soi. Ainsi, rien n'existerait hors et indépendamment du système politique. Les structures disciplinaires décrites par Foucault s'étendent à toute la société, au lieu de travail, au domicile et même au corps du citoyen, comme il l'avait déjà analysé avec son concept de *biopouvoir*. Ce n'est pas pour l'épanouissement personnel ni pour la protection du prisonnier qu'Agema désire mettre fin à cet « état d'oisiveté passive », mais pour maintenir et renforcer le système lui-même. A l'inverse, on pourrait dire que le projet d'Agema – une prison – porte sur un espace situé « en dehors » de la société. J'essaierai néanmoins de montrer qu'Agema applique ce modèle à la société dans son ensemble, du fait des fonctions qu'elle occupe aujourd'hui sur la scène politique.

Atteindre les objectifs

Pour bien distinguer les différentes phases de son projet et inciter les prisonniers à atteindre leurs objectifs éducatifs, Agema associe chaque phase à l'obtention de priviléges particuliers, comme l'élargissement de l'espace vital et la diminution du temps de travail obligatoire. Mais certaines nécessités de base, comme la lumière, s'obtiennent aussi progressivement. Dans sa première série d'études, cette progression est mise en place de manière littérale : la première phase – « Le Bunker » – est un bâtiment sombre, semi-souterrain, en béton gris et entouré de graviers noirs, tandis que la quatrième phase – « La Lumière » – est une construction en pierres naturelles blanches, entourée de galets blancs, qui se prolonge à l'extérieur. Le « mal » inhérent aux actes commis par le détenu se reflète littéralement dans son environnement : s'il affiche une mauvaise conduite, il sera confiné en sous-sol dans une petite cellule obscure. Mais s'il atteint ses objectifs éducatifs, son environnement

s'éclairera, sa charge de travail s'allègera, sa vision du monde s'élargira et sa cellule sera plus spacieuse.

Dans ce modèle pénitentiaire, la punition est ambiguë. Tous les détenus considérés aptes à suivre ce modèle commencent par la première phase. Sans clairement spécifier le profil de ce groupe de prisonniers, Agema dit simplement : « A travers cette approche en quatre phases, le but est de concevoir un centre de détention capable de fournir à un groupe spécifique de détenus ce qu'il faut savoir pour fonctionner dans notre système social. Etant donné que cette approche ne convient pas à tous les types de détenus, elle ne peut pas remplacer le système actuel. » La manière dont le détenu sortira de prison dépend de ses actes, l'idée étant que si le prisonnier n'atteint pas ses objectifs éducatifs, il se punit lui-même. Si, au terme de chaque phase, le prisonnier atteint ses objectifs, il pourra même devancer d'autres détenus qui resteront cantonnés au même niveau ou « régresseront ». Tout dépend alors des objectifs éducatifs et des capacités du prisonnier à les atteindre, ce qu'Agema omet justement de préciser. Ce dont on est sûr, c'est qu'il existe des objectifs éducatifs, et que le fait d'accepter ce conditionnement est la garantie d'obtenir des priviléges personnels. Mais ce qui est embarrassant, c'est qu'elle ne répond pas à toutes les questions. Par exemple, on ne sait pas à quel type de profil social correspond l'objectif de ce conditionnement, et on ne connaît pas non plus le programme auquel le détenu est censé se soumettre. De même, elle ne décrit pas précisément ce qui se passe lorsque les objectifs ne sont pas atteints, laissant entendre que le prisonnier reste cantonné dans une phase pour une durée indéfinie.

Un projet politique

Ce mémoire de 344 pages, qui constitue la base théorique et technique du projet d'Agema, représente l'essentiel de ses recherches. Au moment de sa soutenance, le philosophe et spécialiste de Foucault René Boomkens a dit d'Agema que c'était « une intellectuelle qui invente à elle seule un nouveau type de prison, réussissant là où le ministère de la Justice a échoué. Intégrant l'innovation et la politique, elle en fait un projet architectural, enrichi d'images pictographiques saisissantes. » Encore aujourd'hui, cette citation figure sur son site internet⁴.

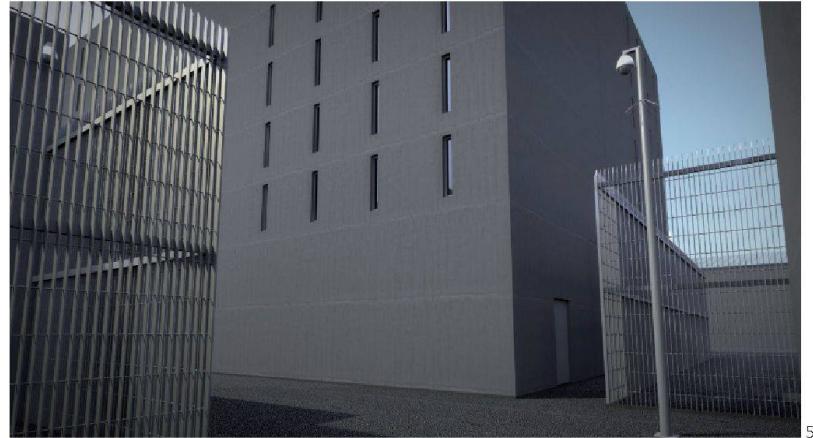
L'année de son master en 2001, l'ambitieuse Agema a été frappée par la maladie de Dupuytren, provoquée par une contracture de l'aponévrose palmaire de la main droite. Les contractions étaient telles que la flexion des doigts étaient impossible. Elle a ensuite souffert d'une dystrophie post-traumatique, suite à une complication liée à une blessure ou à une opération chirurgicale, causant un handicap et une douleur sévères. Déclarée invalide en 2003, elle a dû quitter le poste qu'elle occupait dans une agence d'architecture⁵ depuis 1999. Dans une interview, elle explique : « Je ne pourrai plus jamais consacrer de longues périodes à faire du mobilier, de la typographie ou du dessin. Je ne suis plus capable de mouvements subtils. (...) La douleur me maintient éveillée toutes les nuits. Rien que de pousser un caddie dans un supermarché est une expérience horrible. Cet handicap est ma plus grande tristesse. Mais c'est aussi une grande leçon. Aujourd'hui, je travaille de manière beaucoup plus efficace. Je commence par réunir tous les éléments dont



3



4



5

3-5 Le Bunker

Le Bunker doit son nom à un haut bâtiment en béton de forme allongée situé dans l'enceinte de la prison. Le bâtiment en béton est connu pour être le lieu où tous les détenus purgent la première partie de leur peine. Après avoir atteint les objectifs éducatifs et affiché une bonne conduite, le détenu devra encore vivre dans trois autres bâtiments. Dans le Bunker, l'emploi du temps quotidien est strictement encadré. Les détenus prennent leur repas dans leur cellule. C'est là qu'on leur apporte leur petit-déjeuner, leur déjeuner et leur dîner. Une fois par jour, pendant une demi-heure, les détenus sont autorisés à prendre un peu l'air, deux par deux. Il n'y a ni téléviseurs ni ordinateurs.

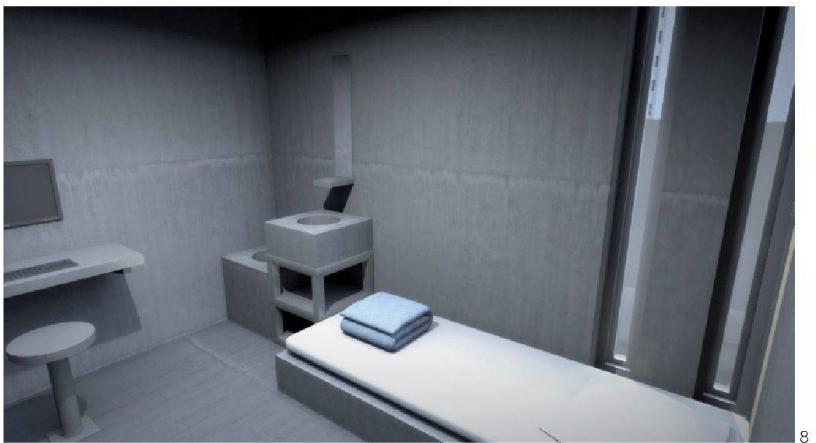
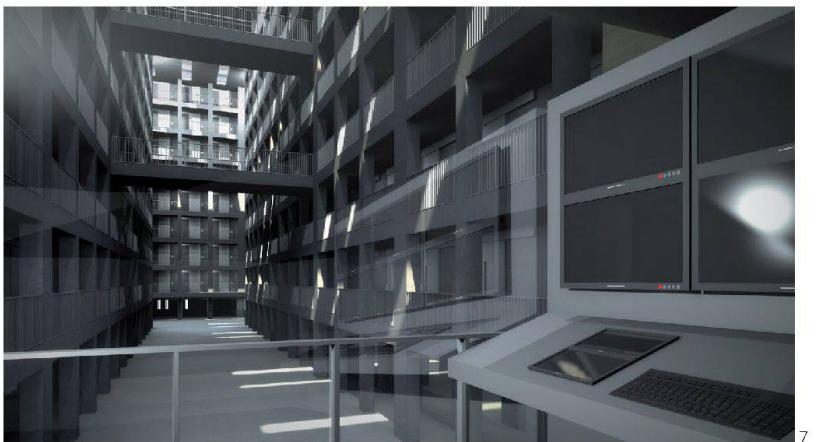
j'ai besoin, puis je développe. Je me suis aussi débarrassée de ma tendance à tout vouloir justifier⁶.» Au moment de soutenir son mémoire l'année suivante, sa carrière d'architecte était terminée.

En 2003, après avoir été contrainte de démissionner de son agence, Agema rejoignit la Lijst Pim Fortuyn (LPF), un parti politique fondé par le politicien de Rotterdam Pim Fortuyn, assassiné en 2002. La LPF était une émanation de petits partis locaux – «les Pays-Bas vivables» (Leefbaar) – désireux de faire entendre le mécontentement dans les quartiers (défavorisés). Agema devint alors la porte-parole de la LPF au parlement local de la province de Hollande-du-Nord. Mais suite à la mort de Fortuyn et aux querelles internes qui divisèrent la LPF au Parlement et au Sénat, Agema quitta le parti en 2004, déçue par ce climat de chaos. Elle fonda alors un groupe indépendant, le «Groupe Agema».

Très vite, les médias s'intéressèrent au combat qu'elle mena contre ce qu'elle appelle la «subventionnée» du gouvernement. En 2006, elle rejoignit le Parti de la liberté (PVV), fondé par le nationaliste d'extrême-droite Geert Wilders. Wilders venait juste de quitter le parti libéral-conservateur, le Parti populaire pour la liberté et la démocratie (VVD), en raison d'un désaccord sur son programme ouvertement anti-islamique. Après sa grande victoire aux élections du 22 novembre 2006, qui donna au PVV neuf sièges au Parlement, Agema fut élue députée et nommée porte-parole du parti, fonction qu'elle occupe encore aujourd'hui. Aux élections du 9 juin 2010, le PVV remporta 24 sièges: il a des représentants dans deux mairies (La Haye: huit sièges, Almere: neuf sièges), au Sénat (dix sièges) et au Parlement européen (quatre sièges). Grâce à des alliances avec le gouvernement minoritaire du VDD et du CDA, le parti chrétien-démocrate, le PVV exerce une énorme influence sur la politique du gouvernement actuel.

Agema est le bras droit et une proche amie de Wilders. Porte-parole pour la santé, elle s'est créé une réputation en dénonçant les abus dans les soins gériatriques et en martelant sa volonté de stopper «l'islamisation de la santé publique». Ainsi, on l'a entendue poser des questions parlementaires sur l'alimentation *halal* des bébés dans un hôpital – «Ne pensez-vous pas comme moi que cette manière barbare d'abattre les animaux n'a rien à faire aux Pays-Bas, et encore moins dans les menus des hôpitaux?» – ou demander l'interdiction des maisons de retraite islamiques: «Etes-vous prêts à fermer tous les centres de soin islamiques parce que l'islamisation de la santé aux Pays-Bas est indésirable⁷?»

A première vue, son projet de nouveau centre pénitentiaire est sans rapport avec la fonction politique qu'elle occupe aujourd'hui, bien que le sujet refasse surface régulièrement, par exemple dans un discours de 2008 sur l'état «déplorable» de la santé publique: «A nos personnes âgées des maisons de retraite, à ceux qui ont dû manger des racines de fleur pendant la guerre, donnons plus de droits que ceux dont jouissent les prisonniers aujourd'hui, et supprimez les droits des prisonniers. Donnons aux personnes âgées le droit à une douche et une promenade quotidienne. Donnons à ces personnes âgées, qui n'ont rien fait de mal, le droit de fumer dans leur chambre et donnons-leur plus d'infirmières qu'il n'y a de gardiens dans les prisons⁸!» En



6-8 L'Habitation

A l'intérieur du bâtiment, au centre de sécurité, on remarque que l'Habitation est beaucoup plus lumineuse que le Bunker. Le béton est clair. Les espaces sont séparés par du béton et du verre. Le climat est plus détendu, mais très sobre. Il n'y a ni espaces communs ni téléviseurs.

Nous sommes brièvement autorisés à pénétrer dans une des cellules. Elle n'est pas plus grande que la cellule du Bunker. Elle est toutefois équipée d'un petit bureau avec un tabouret. Un clavier plat est incrusté dans le bureau, surmonté d'un écran, encastré dans le mur derrière une vitre. La fenêtre peut s'ouvrir, mais elle est tellement étroite qu'il est impossible de passer à travers. L'Habitation est un espace beaucoup plus chaleureux que le Bunker, mais on ne peut pas dire que ce soit un lieu très agréable.

d'autres termes, un prisonnier hollandais a un certain nombre de droits fondamentaux, fondés sur la souveraineté de son propre corps. Par exemple, personne ne peut l'obliger à travailler. Or pour Agema, si le niveau de vie des prisonniers est abaissé, les autres citoyens – dans ce cas les personnes âgées – verraient leur niveau de vie augmenter relativement. Naturellement, cela ne change rien à la souffrance inhérente au vieillissement au sens absolu du terme, mais si l'on abaisse le niveau de vie des délinquants, la logique veut que les personnes âgées voient le leur augmenter. C'est du moins l'idée qui soutient le programme d'Agema. Par ailleurs, elle explique dans son mémoire qu'au début de ses recherches, elle ne savait pas encore précisément sur quel type de lieu allait porter son projet d'architecture totale. La corrélation entre son ancien métier d'architecte, concevant un nouveau modèle de prison, et sa fonction actuelle de porte-parole pour la santé publique est ici notable : « Ce qui m'intéressait, c'était de concevoir un intérieur dans lequel on puisse vivre, travailler, dormir, se divertir, étudier, se relaxer et faire des exercices physiques 24 heures sur 24, un « intérieur total » situé au même endroit et la plupart du temps dans le même bâtiment. Les exemples de ce type d'architecture totale sont : les maisons de retraite, les hôpitaux et les prisons. »

Etrangement, le moment où Agema s'est trouvée prise au piège dans son propre corps coïncide avec celui où elle était en train de concevoir un projet de bâtiment dans lequel elle comptait piéger les autres. Suivant le même ordre d'idée, on pourrait tenir ce raisonnement : de la même façon qu'une diminution du niveau de vie des prisonniers augmenterait relativement celui des personnes âgées, Agema se libère du fardeau de sa maladie en augmentant son pouvoir sur les autres grâce à son projet de prison et, *in fine*, sa carrière de femme politique. Cet argument psychologique reste toutefois une hypothèse, mais il n'est pas absurde.

Un modèle pour d'autres

Plus récemment, le modèle d'Agema a trouvé un écho dans une déclaration du secrétaire d'Etat à la sécurité et à la justice Fred Teeven (VVD), dans laquelle il exigeait que les prisonniers indisciplinés soient soumis au régime le plus strict autorisé par la loi. Comme l'a rapporté un journal hollandais : « Un programme de détention avec des caractéristiques comportementales sera soumis à tous les détenus. Les personnes incarcérées pour la quatrième ou cinquième fois seront automatiquement assujetties à un traitement des plus stricts. Le secrétaire d'Etat ne trouve pas justifié qu'on continue à se préoccuper du sort des récidivistes. Dans son projet de plan de détention, les personnes condamnées pour des crimes aggravés ou sexuels seront moins privilégiées. » Teeven emprunte aussi à Agema l'idée d'un modèle progressif : « Les prisonniers qui ne travaillent pas correctement à leur réinsertion seront « rétrogradés ». En revanche, ceux qui observent ses conditions auront « l'opportunité de gérer les jardins et les espaces verts autour de la prison ». Même s'il est impossible de mesurer l'impact immédiat que le projet d'Agema a pu avoir sur le secrétaire d'Etat, il n'en reste pas moins que son modèle porte sur des mécanismes de répression qui sont ceux de notre système de détention actuel. Ce système est aujourd'hui



9



10



11

9-11 L'Attente

Le troisième bâtiment de l'enceinte est situé juste derrière l'Habitation. Sa façade est en verre et béton. L'entrée est située sur le côté. Le couloir est cette fois beaucoup plus large que celui du Bunker et de l'Habitation. Il est éclairé par des lampes et les murs en béton ont été lissés. Le béton est tellement clair qu'il paraît presque blanc.

L'enceinte de la prison est aussi plus spacieuse, et au bout des coursives, on trouve un grand espace commun. Une grande cuisine ouverte a été aménagée dans un espace séparé par une grande cloison en verre, où les prisonniers de leur quartier peuvent préparer leurs repas. Il y a une grande table en bois de trois mètres de long éclairée par quelques plafonniers industriels. Au fond sur l'autre mur, il y a des distributeurs automatiques. Les détenus peuvent utiliser une carte pour y acheter toutes sortes de choses, comme des bonbons, mais aussi de petits cadeaux.

Dans les cellules, les toilettes, le lit et l'espace de travail sont à la même place et aussi sobres que dans celles de l'Habitation et du Bunker, sauf que la surface est environ une fois et demi plus grande. Un placard bas sépare l'espace de travail de la douche. A vue d'œil, je dirais que cette cellule carrée fait environ trois mètres sur trois. Elle n'est pas équipée d'une, mais de trois longues fenêtres, qu'on peut toutes ouvrir séparément.

largement appliqué, non seulement à l'intérieur des prisons, mais aussi et surtout à l'extérieur.

Une question importante reste encore non résolue, elle concerne le type de société défendu par Agema: quel profil de citoyens a-t-elle en tête de créer avec son projet de prison? Une récente proposition du PVV d'installer des «ghettos pénitentiaires» nous apporte un élément de réponse assez éclairant. L'idée serait d'enfermer tous les récidivistes à la périphérie des zones urbaines, dans des villes construites à partir de conteneurs maritimes. Il est à noter que, dans son mémoire, Agema manifestait déjà un enthousiasme pour ces conteneurs: «Pour moi, les conteneurs maritimes sont des mini-maisons qui s'emboîtent, comme dans le port de Rotterdam (...) Imaginez seulement: à chaque prisonnier sa prison, sa mini-maison à lui, son identité, son lieu de contemplation à lui. Il peut sortir souvent, travailler dans un grand hangar, prendre ses repas et faire ses exercices physiques dans un autre. Ouah... Serait-il possible que je réussisse un jour à transformer le port d'Amsterdam en un... complexe pénitentiaire?»

A l'opposé de ces ghettos pénitentiaires, il y a «Le Quartier». Considéré par Agema comme la phase ultime de son programme – dans la première version, cette phase s'appelait même «La Lumière» –, «Le Quartier» est une reconstitution d'une zone pavillonnaire, conçu sur le même modèle que les quartiers durables *Vinex*; c'est l'habitat idéal de «l'honnête travailleur hollandais¹²», l'antithèse de l'«état d'oisiveté passive» du prisonnier qu'Agema pense nécessaire de réformer. Cette société qui tend vers la discipline, l'efficacité et la productivité, expulse les éléments non conformes, c'est-à-dire les éléments improductifs, dans des conteneurs maritimes. Le modèle de prison totale conçu par Agema coïncide avec ce type de société, où tous les aspects de la vie quotidienne sont étroitement contrôlés, excluant ainsi toute espèce de nuisance.

Perversion de la malléabilité

On pourrait voir dans la proposition d'Agema le paroxysme de l'idée de «malléabilité» [*maakbaarheid*], à savoir la capacité d'un bâtiment à transformer son usager. Mais, comme l'a fort justement remarqué Sarah de Lange, spécialiste des théories populistes, l'idée de malléabilité ne tient pas compte du développement personnel de l'individu. Or justement, le modèle d'Agema vise avant tout à la disciplinarisation de ses sujets¹³. Il est d'ailleurs significatif qu'à aucun moment elle ne propose de bibliothèque ou d'infrastructure d'enseignement¹⁴. En outre, les motivations offertes aux prisonniers sont presque entièrement fondées sur des produits de consommation; en évoluant d'une phase à une autre, ils acquièrent plus d'espace, ont accès à des équipements plus modernes et, par l'installation d'infrastructures sportives, voient leurs possibilités de se divertir s'accroître. Toutefois, ces éléments n'offrent aucun potentiel critique et créatif. Ils rendent principalement l'usager dépendant de ces équipements qui sont la base de la société de consommation. En ce sens, le modèle de prison d'Agema est proche de celui de l'usine: les rebuts qui y entrent ressortent en honnêtes travailleurs hollandais.

Par rapport à sa proposition de départ, il est important de voir comment la pensée d'Agema a évolué depuis 2004, l'année de son master, jusqu'à aujourd'hui, avec la

fonction politique qu'elle occupe. Si, dans son mémoire, l'influence de l'architecture sur le comportement humain était encore notable, elle explique dans une récente conversation que: «En théorie, ce modèle doit élever l'âme du prisonnier. Mais à travers les siècles, on a vu que cela ne fonctionnait pas du tout. [...] Il est présomptueux de croire qu'il est possible d'améliorer quelqu'un au moyen d'un bâtiment ou d'un projet. [...] Dans la pratique, on voit que ça ne marche pas. Malgré tous les efforts consentis, on voit qu'après deux ans, 70% des détenus retournent à leur ancien comportement¹⁵.» Ses points de vue actuels sur la détention sont aussi sensiblement différents. Aujourd'hui, elle propose un régime qui «pourrait ou devrait être plus dur, ce qui n'est pas encore le cas. En fait, nous n'avons pas besoin d'avoir

La prison totale coïncide avec ce type de société, où tous les aspects de la vie quotidienne sont étroitement contrôlés.

autant de phases. Je ne veux pas entendre parler de liberté conditionnelle, par exemple. Le prisonnier doit purger sa peine, point final. [...] Il n'y a qu'à l'enfermer et jeter la clé, c'est tout. Il doit être puni pour ce qu'il a fait et aussi pour protéger la société. De préférence le plus longtemps possible.» Mais quand il est question de la forme que ce régime doit prendre, elle continue à défendre les «prisons 24 h sur 24»: «[elles sont] plus autonomes. Les prisonniers travaillent sur place et s'occupent eux-mêmes de leurs récoltes; ils doivent être à la fois parties prenantes et autonomes. [...] Ils sont indépendants. [...] Ils se prennent en charge tout seuls. On en trouve des éléments dans le système actuel. Par exemple, ils travaillent à un tarif horaire de 60 centimes de l'heure pour subvenir à leurs besoins. Mais on pourrait aussi utiliser un système de bonus, en ne servant le repas que si les détenus ont travaillé.» A propos de son programme d'émancipation des prisonniers, dont on trouve des traces dans son mémoire, elle dit: «Le système pénitentiaire est devenu trop permissif. [...] A un certain moment, on a même donné le droit de vote aux prisonniers. Aujourd'hui, tout leur est dû. Cette éman- cipation n'est pas une bonne chose, je pense qu'il faut se recentrer sur la peine.» Agema a donc ouvertement abandonné l'idée d'une corrélation entre le comportement et les conditions sociales créées par l'architecture: «Il ne dépend que d'eux [les détenus] d'arrêter de mal se comporter, de faire quelque chose de leur vie. Il est naïf de dire que la société, le gouvernement et nous-mêmes sommes responsables de tout ça. Complètement naïf. Les hommes se fabriquent et se cassent tout seuls. [...] Je préférerais créer une société pour les victimes. Je ne veux pas en créer une pour les criminels récidivistes.»

De son projet d'origine, ne reste que la première phase, «Le Fort», et quelques activités intégrées à la seconde phase, «Le Campement».

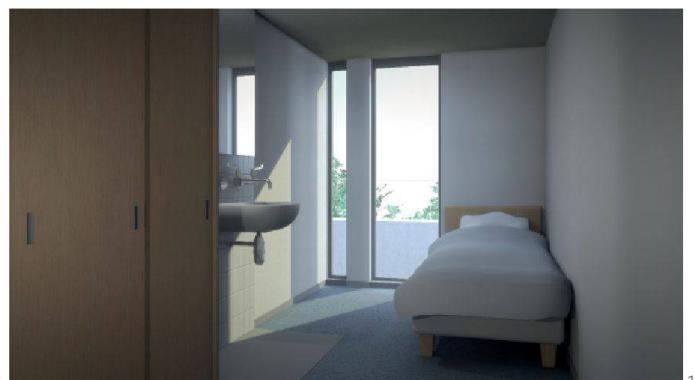
L'analyse du projet d'Agema reste néanmoins très utile, parce que sa proposition d'une prison évolutive représente en fait un modèle de société qui est en construction depuis très longtemps. Ceux qui n'entrent pas dans



12



13



14

12-14 La Lumière

Les détenus vivent en communauté dans des appartements. Ils sont observés et surveillés depuis un poste central situé dans les tours, qui est invisible. Les espaces communs cherchent à imiter un monde aussi ordinaire que possible. Les détenus cuisinent ensemble dans une cuisine de base, ils lavent leur linge ensemble, font le ménage ensemble et pendant la journée, ils travaillent dans l'enceinte de la prison. Ils apprennent ainsi à se prendre en charge dans plusieurs aspects de la vie sociale et à tenir compte des autres au sein d'une communauté.

la norme ou la remettent en question se heurtent à un pouvoir invisible qui pousse naturellement le citoyen vers les « prisons ghettos ». Ce modèle n'a même plus besoin d'être un « ghetto fermé » pour être une prison: il est naturellement séparé des « phases » les plus élevées de cette société – les quartiers durables *Vinex* et les quartiers protégés – où, grâce aux milices privées et aux autres excès de l'industrie de la sécurité, le statut et la propriété obligent les habitants à vivre dans un espace qui n'est rien de moins qu'une prison. Vu le modèle de société qui s'annonce, on n'aura bientôt plus besoin de prisons, car c'est la société tout entière qui sera devenue un système de détention: chacun, riches comme pauvres, sera piégé par sa condition sociale. Le projet d'Agema doit donc être envisagé comme une étude de cas dans un débat opposant une société répressive – la société de contrôle – à la possibilité d'une société ouverte et démocratique, fondée sur l'intérêt commun et l'émancipation politique.

Fleur Agema est une femme politique et l'une des principales figures du Parti pour la Liberté de Geert Wilders. Elle est vice-présidente du parti et porte-parole pour les soins gériatriques. www.pvv.nl

Les travaux de l'artiste Jonas Staal portent sur les rapports entre l'art, la politique et l'idéologie, et apparaissent dans des expositions internationales, des conférences et des publications. www.jonasstaal.nl

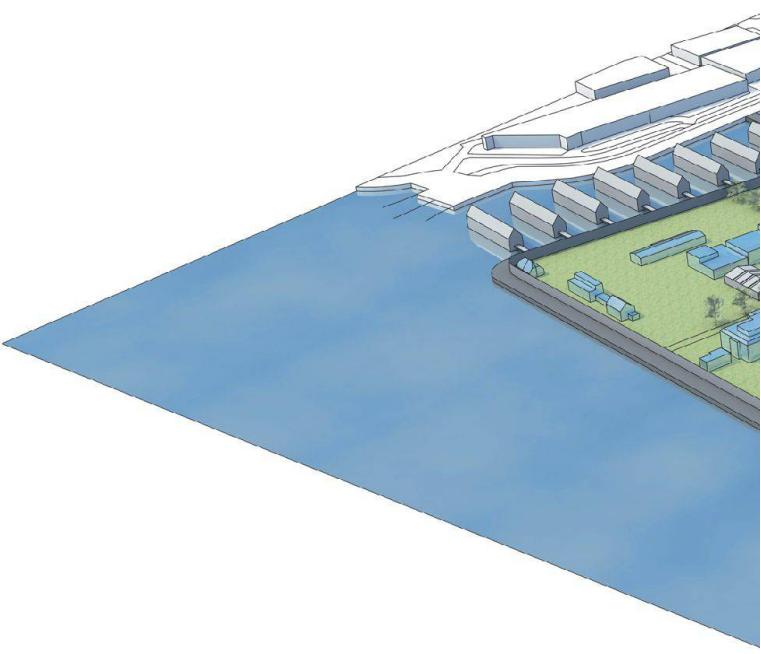
1 Notons qu'Agema n'est pas à l'origine de ce concept de prison par « phases ». L'exemple le plus connu est certainement le Centre pénitentiaire de l'Etat de Louisiane (ou LSP, appelé aussi « Angola », « Alcatraz du Sud » et « La Ferme »), l'une des plus grandes prisons des Etats-Unis, construite sur le site d'une ancienne plantation d'esclaves. La prison accueille plus de 5000 détenus, dont 95% sans possibilité de libération conditionnelle. Les détenus peuvent acquérir différents statuts; le premier statut peut être obtenu après dix ans d'excellente conduite (« détenu de classe A »). Le détenu se voit accorder une plus grande liberté de mouvement. Dans le cas d'une conduite parfaite (plusieurs décennies), le détenu est autorisé à participer à des activités en dehors de l'enceinte de la prison; voir aussi le documentaire *The Farm: Angola, USA* (Liz Garbus, Wilbert Rideau et Jonathan Sack, 1998). Un autre exemple est le projet Time-Out du collectif d'architectes hollandais Smartchitecture, qui consiste en une « hiérarchie de pièces » et un système où les détenus peuvent être récompensés pour leur bonne conduite. Le traitement de ces délinquants est relié à quatre types de pièces; plus ils progressent dans le traitement, plus ils s'élèvent dans la « hiérarchie des pièces ». Ils sont récompensés pour leur bonne conduite, tout en servant d'exemples aux autres détenus; voir aussi www.architectenweb.nl/aweb/redactie/redactie_detail.asp?NID=25614

2 Toutes les citations concernant ce projet de prison sont extraites du mémoire d'Agema, « Architecture fermée » (2004). Les pages de ce mémoire ne sont pas numérotées, comme l'explique Agema au début de son texte: « Les pages de ce mémoire ne sont pas numérotées, pour éviter toute distraction ».

3 Voir Michel Foucault, *Surveiller et Punir: Naissance de la prison* (Gallimard, Paris, 1975), l'un des principaux textes discutés par Agema dans son mémoire. Il est intéressant de remarquer que le ton constamment critique de Foucault dans son analyse de la société en tant que modèle disciplinaire, semble n'avoir aucun impact sur Agema. Au contraire, on dirait qu'elle accepte tels quels la fonction et l'objectif de ce modèle et que le livre de Foucault n'est pour elle qu'un simple ouvrage documentaire. Elle en tire cette conclusion qui la satisfait pleinement: « Si l'on entend le pouvoir de l'architecture à celui des inférieurs et au mobilier, on pourrait définir le pouvoir comme une caractéristique même d'un bâtiment ou d'un intérieur lui-même, et l'effet de ce pouvoir sur l'usage et les usagers [comme une caractéristique] de cet espace ou du mobilier. Une chaise avec un dossier droit oblige l'usager à s'asseoir d'une certaine façon. Ainsi tout meuble, tout intérieur et tout bâtiment exerce à sa façon un « pouvoir » sur ses usagers. »

4 Voir www.fleuragema.nl/?page_id=21; dans son article, « Een sexy hek om Nederland » (NRC Handelsblad, Cultureel Supplement, 12 juin 2009), l'architecte Daniel van der Velden – l'un des premiers à avoir sensibilisé Agema à l'architecture des prisons – émet certaines réserves sur cette citation: « Le site de Fleur Agema affiche un commentaire sur son projet de prison, qui, nonobstant sa syntaxe curieuse, est attribué au philosophe René Boomkens. » Lors d'un bref échange avec Boomkens, il m'a confirmé le vif intérêt qu'il a éprouvé pour le modèle d'Agema. A l'époque, il ne semblait pas au fait de sa nouvelle carrière politique au sein du LPF.

5 Le nom de cette agence demeure inconnu. Agema fait allusion à une ville du Nord de la Hollande, mais explique: « Je n'en parle en fait jamais, parce que je suis membre du PVV. Il est difficile d'être associée à eux. En raison de leur image et autre. » (Citation d'une source anonyme).



6 Brit Stubbe, « ik ben het sociaal gezicht van de PVV », *De Pers*, 17 sept. 2008

7 Question parlementaire posée par Fleur Agema, 15 avril 2008, [www.pvv.nl/index.php/component/content/article/11-kamervragen/1004-halal-babyvoeding-in-ziekenhuis-kamervragen.html](http://www.pvv.nl/index.php/component/content/article/11-kamervrragen/1004-halal-babyvoeding-in-ziekenhuis-kamervragen.html)

8 Question parlementaire posée par Fleur Agema, 21 septembre 2008, www.pvv.nl/index.php/component/content/article/11-kamervragen/1297-pvv-wil-sluiting-van-zoveelste-zorgcentrum-voor-allochtonen-kamervragen.html

9 Discours donné à l'occasion d'une soirée politique à la brasserie Silverdome, Zoetermeer, à l'invitation de Hilbrand Nawijn (Lijst Hilbrand Nawijn), 15 février 2010, www.pvv.nl/index.php/component/content/article/12-spreektteksten/2581-speech-over-misstanden-in-de-zorg.html

10 Kim van Keken et Remco Meijer, « Soberste regime voor gevangene die zich misdraagt », *De Volkskrant*, 4 juin 2011.

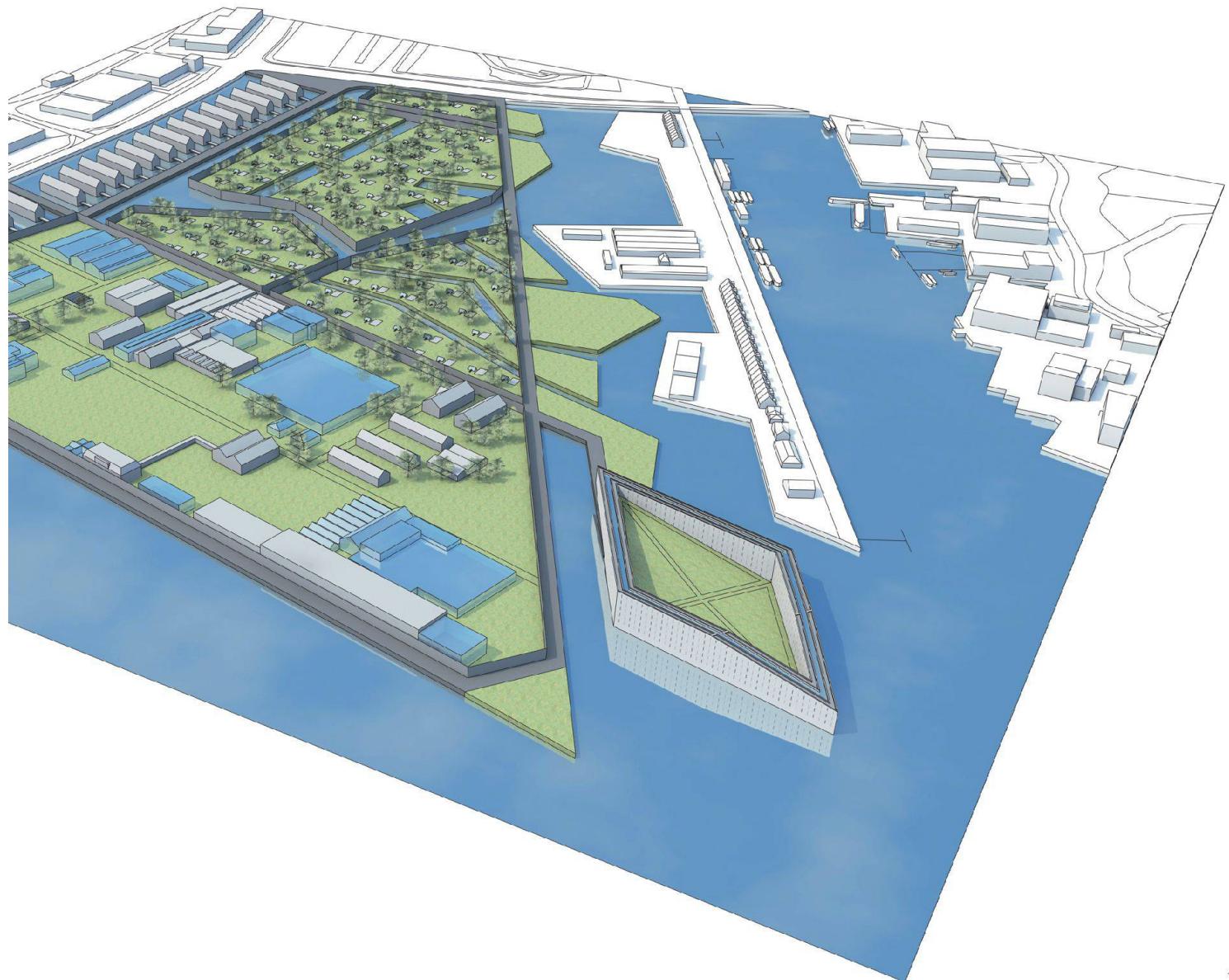
11 « Wilders wil veelplegers in «tuigdorp» », *De Volkskrant*, 10 février 2011. On trouve un précédent à cette idée de « prison ghetto » dans la promesse du parti à créer une version de Guantánamo Bay, la fameuse prison établie à Cuba par les Américains. A la fin de l'année 2007, Wilders publia une colonne sur son site internet où il affirmait que les détenus de ce type de prison regrouperaient « tous les terroristes potentiels connus des services secrets, qui devraient être arrêtés et incarcérés de manière préventive »; voir www.pvv.nl/index.php?option=com_content&task=view&id=328&Itemid=6/t_blank

12 Yvonne Doorduin, « Werkende Nederlander krigt land terug », *De Volkskrant*, 30 sept. 2010

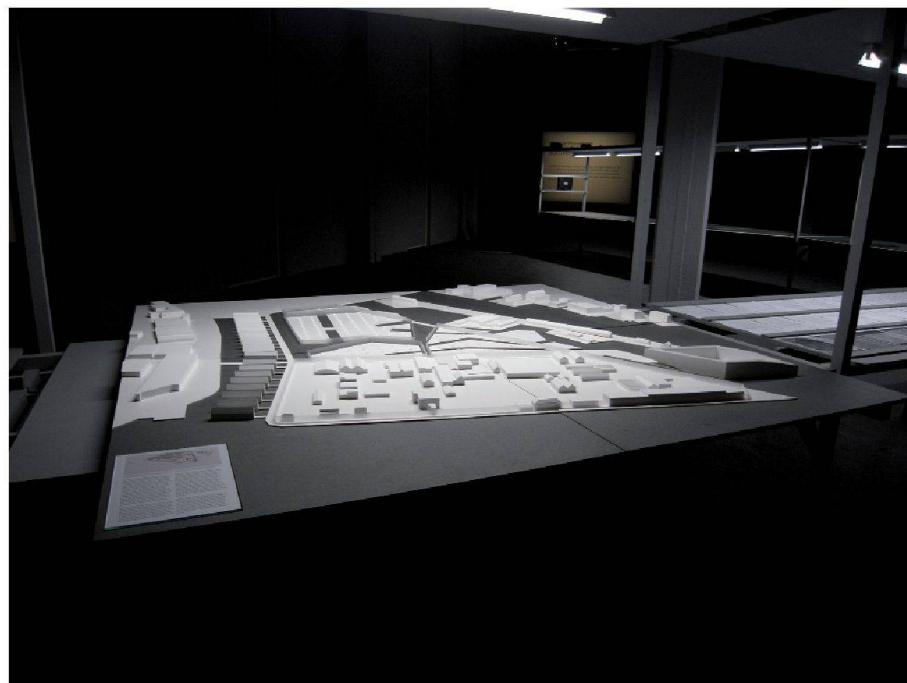
13 Citation extraite d'une réunion d'experts au colloque « L'art, propriété du politique III: l'architecture fermée », 9 mai 2011.

14 Les deux seules occurrences où Agema évoque l'éducation ou le développement personnel dans son mémoire, sont: 1) dans la troisième phase de la première version de son projet, intitulée « L'Attente » (voir p. 66), sous la forme d'un grand écran de projection qui ne « diffuserait que des programmes éducatifs », et 2) un centre religieux construit au cœur du « Fort », décrit dans la version finale de son projet.

15 Citation extraite d'une source anonyme, 2011. Concernant la récidive, il y a des preuves tangibles que le modèle de prison répressif est contreproductif. Le meilleur exemple en est Bastøy, une île située dans le fjord d'Oslo en Norvège, qui est à la fois une réserve naturelle et une prison. L'île fait 2,6 km². La composition de la population incarcérée reflète la population générale des prisons de Norvège, composée de criminels à col blanc éduqués, de trafiquants, de junkies, de voleurs de banque, de délinquants sexuels, de vandales et de meurtriers. L'île n'est pas clôturée, mais les évasions sont rares. Les prisonniers sont, dans la mesure du possible, eux-mêmes responsables de la gestion de l'île. Il y a de la foresterie, de l'horticulture, et de l'élevage de moutons et de chevaux. Ils ont leur propre chalutier. Il y a un atelier de construction et de menuiserie, une laverie et une bibliothèque. En onze ans, depuis que cette prison existe, seuls deux prisonniers se sont échappés. Le taux de récidive de Bastøy est de 29%. Le taux de récidive moyen en Norvège se situe entre 65 et 75%. Aux Pays-Bas, il avoisine les 75-80%; voir aussi le documentaire *Bastøy* (Michel Kapteijns, 2010), www.hollanddoc.nl/kijk-luister/documentaire/b/bastoy-een-gevangenis-zonder-tralies.html



15



15 «Le Fort – Le Campement – L'installation de l'Artillerie – Le Quartier» constituent le dernier volet des recherches d'Agema sur son projet de prison par phases. Tous les prisonniers doivent atteindre certains objectifs éducatifs pour pouvoir se réinsérer dans la société. Son but est de réaliser «une architecture totale», qui touche à tous les aspects de la vie des prisonniers. Pour implanter son modèle, elle a choisi Hembrugterrein dans la région de Zaan au Nord des Pays-Bas. Cette zone de développement était auparavant occupée par un camp militaire. Elle a repris les fondations de l'architecture préexistante, à l'intérieur et autour de laquelle elle projette de construire son propre complexe.

16 < Maquette de la version finale du projet de prison évolutive (©Hans van Houwelingen et Jonas Staal)